



**On continue, on ne lâche rien !**

**Mardi 17 novembre 2020 Mobilisons-nous !**

**Pour que les mesures du Ségur s'appliquent à tous les agents et salariés de nos établissements**

**Rdv de 11h à 16h00**

**Pour un pique nique de lutte devant l'Hôpital de Tarascon**

**Une Atteinte grave au statut de la Fonction publique hospitalière !**

Conformément aux accords du SEGUR de la santé, **un complément de traitement indiciaire mensuel** de 24 points d'indice versé à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020, et un de 25 points d'indice supplémentaires à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2020. (Soit un total de 183€ net mensuel).

**Sauf que ce traitement indiciaire ne sera pas versé à tous puisque les agents** exerçant dans des services et établissements sociaux et médico-sociaux relevant d'établissement publics de santé en sont exclus.

C'est ainsi qu'un agent qui travaille dans un SSIAD, une MAS, un ESA ou un autre service relevant du médico-social ne percevra pas ce complément de salaire, alors qu'il est fonctionnaire, titulaire de son grade et pas de son poste, travaillant à l'APHM, à l'Hôpital de Salon, Tarascon ou de Beaucaire par exemple.

**Grave** car il ne peut pas y avoir de différence de traitement indiciaire entre des agents fonctionnaires de même grade.

**Grave** puisque l'agent est un agent de l'établissement et que le poste occupé n'a rien à voir avec le traitement indiciaire.

**Grave** aussi parce que ce complément est pris en compte pour le calcul de la retraite et que certains agents n'auraient pas les mêmes droits que les autres.

Il nous faut faire respecter le principe d'égalité de traitement à équivalence de diplôme, de métier, de mission, qui est un principe socle de la fonction publique hospitalière.

**Soyons toutes et tous mobilisés !**